

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

Les membres du Bureau se sont réunis le vendredi 24 septembre 2021, à 14 heures au SICOVAD, sous la présidence de Monsieur Philippe CLAUDON, Président du SICOVAD.

Etaients présents (8) : P. CHOSEROT, P. CLAUDON, T. EURIAT, A. GIRARDIN, A. LABAT, B. LAURENT, D. MATHIS, D. PAGELOT.

Etaients excusés (1) : J. MANGEL.

Autres Présents : M. DUFOUR.

### 1- Préparation prochain Comité

Philippe CLAUDON a souhaité organiser un Bureau syndical afin de préparer le prochain Comité syndical du SICOVAD qui se déroulera le mercredi 13 octobre 2021, à la salle Robert Schuman de Golbey.

#### a. Point d'étape sur Razimont, la future plateforme de valorisation des déchets inertes et la recherche de subventions

##### Razimont

- Phase Avant-Projet Définitif (APD) disponible dans environ un mois
- Permis de construire déposé, en cours d'instruction
- Planning des travaux plus précis :
  - ▶ Décembre/janvier : début des consultations des entreprises
  - ▶ Mai 2022 : démarrage des premiers travaux
  - ▶ 2026 : Fin des travaux
- Intégration au projet des clauses d'insertions. N'engendrent pas de coûts supplémentaires pour le SICOVAD. Certaines entreprises sélectionnées auront l'obligation d'intégrer un pourcentage de clauses d'insertion dans leurs effectifs.

##### Future plateforme de valorisation des déchets inertes (PVDI)

- Proposition par la ville d'Epinal, d'un terrain de 8 hectares avec un bois non classé
- Une problématique : la traversée de la départementale. Un réaménagement de la route sera peut-être nécessaire.

##### Recherche de subventions

Un rendez-vous est prévu le vendredi 15 octobre prochain avec la députée européenne, Madame Nathalie COLIN-OESTERLÉ et le Sénateur des Vosges, Monsieur Jean HINGRAY. Le but étant de lui présenter le projet afin d'obtenir

d'éventuelles subventions. Les membres du Bureau seront informés de toutes les opérations qui en découleront.

Par ailleurs, le SICOVAD a pris contact avec Monsieur HERBERISCHS, basé à Bruxelles et spécialisé dans la recherche de subventions. L'objectif est qu'il soit à la recherche de subventions auxquelles le SICOVAD pourrait prétendre dans le cadre du projet Razimont, puis de monter les dossiers de demandes de subventions au niveau européen, régional, départemental, communal etc...

Dominique PAGELOT : La députée européenne va appuyer la demande mais il faudrait déjà que nous ayons le dossier de demande de subventions de fait.

Philippe CLAUDON : La députée va « parler » à l'Europe de notre projet. En parallèle, Monsieur HERBERISCHS va monter notre dossier. Par exemple, il existe des fonds européens pour la modernisation des déchèteries. Nous n'étions pas au courant.

Philippe CHOSEROT : J'ai croisé un véhicule de Reval'Prest qui a fait tomber son chargement sur la route. Un mois après je retourne à la déchèterie, je croise CITRAVAL qui perd son chargement aussi. Nous nous sommes arrêtés, nous avons tout remis, j'ai appelé CITRAVAL, le département également. Je trouve que laisser sortir des véhicules, sans filet en plus c'est un peu gênant.

Philippe CLAUDON : Il devrait y avoir un filet ou une bâche.

Maxime DUFOUR : Nous avons ce souci avec CITRAVAL mais également VEOLIA (benne meuble). Chaque chauffeur est responsable de son chargement mais nous repasserons les consignes.

## **b. Partenariat 2C2R**

Une convention de partenariat va être mise en place avec la Communauté de communes de la Région de Rambervillers. C'est un soutien logistique et fonctionnel que le SICOVAD va apporter à cette communauté de communes.

Anne GIRARDIN : Comme ils sont sur de l'incitatif, ont-ils des modules qui passent d'un camion à un autre ?

Maxime DUFOUR : Ils disposent d'un système de pesée à l'arrière de leurs véhicules.

Anne GIRARDIN : Mais nous, nous n'en n'avons pas.

## **c. TEOM et zonage**

Philippe CLAUDON propose l'organisation d'un Bureau très prochainement pour aborder ces deux points. Le but étant d'expliquer aux membres du Bureau de manière précise la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et le zonage.

#### **d. Déchèterie de Les Forges : mise en demeure de la DREAL**

La DREAL a alerté le SICOVAD sur 3 points :

- Problème électrique du local gardien (les réparations ont été effectuées).
- Le local DDS de la déchèterie de la commune de Les Forges n'est pas conforme. Pas de ventilation ni de protection au feu.
- L'évacuation des eaux souillées en cas d'incendie (vanne guillotine)

Les travaux à effectuer sont en train d'être chiffrés mais cela représenterait plusieurs dizaines de milliers d'euros pour un site vieillissant et qui normalement, devait fermer au profit d'un nouveau site.

Le SICOVAD est en lien avec la Communauté d'agglomération d'Epinal pour faire avancer les choses sur la partie voirie et sur la question du nouveau site.

Concernant le local DDS, une évacuation des usagers qui apportent des DDS vers la déchèterie de Golbey est envisagée.

#### **e. Déchèterie de Golbey**

La déchèterie du SICOVAD mais aussi le club canin et le fort de Golbey sont alimentés en électricité par l'intermédiaire du transformateur de SUEZ/TAIJI. Malgré les nombreux échanges et contacts engagés par le SICOVAD ces dernières années, aucune solution n'a pu émerger pour parvenir à l'autonomie de ces 3 structures pour leurs besoins électriques. Une convention de refacturation a finalement été réalisée entre la Ville de Golbey et le SICOVAD en 2019.

La problématique qui se pose est que le bâtiment contenant le transformateur SUEZ/TAIJI est à vendre (1 200 000 €). Le repreneur peut décider que la déchèterie de Golbey ne soit plus alimenter en courant via son transformateur.

#### **f. Distribution de sacs jaunes**

La nouvelle campagne de distribution de sacs jaunes va débuter prochainement. Jusqu'à maintenant, les sacs jaunes étaient déposés au niveau de la boîte aux lettres de l'utilisateur. Philippe CLAUDON pense que c'est un gâchis.

Bernard LAURENT : Pourquoi cela serait du gâchis ?

Philippe CLAUDON : Par exemple, dans un lotissement avec 6 boîtes aux lettres, le prestataire dépose 12 rouleaux devant les boîtes aux lettres.

Dominique PAGELOT : Le prestataire n'a pas de clés pour ouvrir les boîtes aux lettres ?

Philippe CLAUDON : Non ils n'ont pas de clés. Donc si nous reprenons l'exemple des 12 rouleaux déposés, un usager va prendre 3 rouleaux, un autre 4 puis un autre qui n'en n'aura pas etc... Je pense que c'est du gâchis.

Philippe CLAUDON propose qu'à partir de cette année, la distribution des sacs jaunes se fasse dans des points de distribution définis. Exemple : mairies, déchèteries, maison de l'environnement, ADMR etc...

Dominique PAGELOT : L'idée de départ était de donner des sacs jaunes à des personnes qui ne venaient pas les chercher, pour les « forcer » à trier.

Philippe CLAUDON : L'idée était bonne, nous pouvons aussi ne rien bouger, et continuer le gâchis qui existe aujourd'hui. Ça serait dommage. Nous pourrions étendre un peu les points de distribution.

Philippe CHOSEROT : Les personnes âgées ne se déplacent plus.

Anne GIRARDIN : L'ADMR pourrait leur distribuer.

Antoine LABAT : Je suis d'accord sur le fait que cela fasse des économies, mais ma crainte concerne les habitats collectifs. Par exemple à la zup, les habitants trient mal je pense qu'ils trieront encore moins en se disant qu'ils n'ont pas de sacs jaunes.

Anne GIRARDIN : Dans ce cas-là, ça ne pourrait pas être des opérations spéciales ? En visant certains quartiers.

Antoine LABAT : Avec l'OPHAE, Vosgelis etc...

Philippe CLAUDON : Est-ce que dans chaque quartier un peu sensible il y a des gardiens ?

Antoine LABAT : Oui il y a des gardiens.

Philippe CLAUDON : Est-ce que le gardien ne pourrait pas avoir 3/4 cartons de sacs jaunes ?

Maxime DUFOUR : Sur les quartiers gérés par Vosgelis, Epinal Habitat, nous nous sommes arrangés ces deux dernières années pour qu'ils distribuent eux-mêmes les rouleaux. On les livre directement chez eux, et les gardiens se débrouillent pour les distribuer. Et ça ne nous coûte rien. On sort ces périmètres-là d'ADREXO.

Philippe CHOSEROT : On mettrait des gros volumes dans les mairies.

Maxime DUFOUR : Oui c'est ça. On reviendrait sur ce que l'on faisait avant.

Philippe CLAUDON : L'idée est de supprimer ADREXO, de supprimer la distribution « sauvage » et qu'elle soit beaucoup plus sélective, que les gens et toujours la possibilité de retirer leurs sacs jaunes en déchèterie. Il faudrait que les communes soient également d'accord.

Un courrier à destination des maires pour leur soumettre l'idée va être préparé, soumis à l'approbation des membres du Bureau puis envoyé.

### **g. Développement des nouvelles filières (plastiques durs, PSE...)**

Quatre déchèteries sont équipées de bennes recueillant des plastiques durs. Une filière existe. Une visite de SYMETRI est prévue.

Philippe CLAUDON souhaiterait qu'une réflexion soit engagée concernant le polystyrène (PSE). Il existe une filière. Il s'agit d'une presse, au bout de la presse c'est chauffé cela transforme le polystyrène qui par la suite peut être revalorisé. Cela pourrait être racheté 400-600 € la tonne. Aujourd'hui le PSE coûte de l'argent au SICOVAD car il est incinéré.

L'idée serait d'aller voir un organisme qui le fait déjà et voir comment cela se passe.

### **h. Déchèterie Le Syndicat**

La Déchèterie du Syndicat ne fait pas partie du territoire du SICOVAD. Elle est régulièrement utilisée par les habitants de Saint-Amé. Cette prestation de la Communauté de communes des Hautes Vosges est refacturée environ 50 000 € par an au SICOVAD.

Anne GIRARDIN : Nous ne pourrions pas faire comme avec Rambervillers ? Une sorte de convention qui nous ferait payer juste ce qu'il faut pour nos administrés ?

Maxime DUFOUR : La Communauté de communes des Hautes Vosges explique que la totalité des gens de Saint-Amé vont sur cette déchèterie. La déchèterie du territoire du SICOVAD la plus proche de Saint-Amé et celle de Saint-Nabord qui se trouve à 10 minutes / ¼ d'heure en fonction de là où on habite sur Saint-Amé.

Anne GIRARDIN : J'ai des réserves concernant le transport parce que entre Saint-Amé et Saint-Nabord c'est soit de la 2 voies ou de la 4 voies. Ça peut engendrer beaucoup de problèmes.

Philippe CLAUDON : Aujourd'hui nous sommes en train d'essayer de faire des économies et cette déchèterie nous coûte environ 50 000 €/an pour 2 000 habitants.

Anne GIRARDIN : Il va aussi falloir justifier les 6 000 000 € de Razimont versus les 50 000 € de Le Syndicat.

La fermeture n'est pas envisagée mais une négociation du tarif pourrait être engagée.

## **2- Questions diverses**

Antoine LABAT : La délibération pour la reprise de la compétence transit sur Razimont pourrait être passée lors du Comité syndical du 13 octobre 2021.

Philippe CLAUDON : Oui tout à fait.



La séance est levée à 15h45